

Le département réduit la PCH

LE GROUPE « SOCIALISTES ET APPARENTÉS »

La Prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide financière destinée à couvrir les dépenses liées à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap. Elle est attribuée par les départements, son montant varie en fonction des besoins de la personne et du mode d'accompagnement choisi. Fin décembre, le conseil départemental du Val-d'Oise a brutalement décidé de réduire de plus de 30 % le tarif de la PCH versé aux particuliers employeurs. Un simple courrier, envoyé le 23 décembre, a informé les bénéficiaires que la baisse s'appliquerait dès le 1^{er} janvier. Désormais, le remboursement du salaire est fixé à 18,96 € par heure, couvrant le salaire net, les congés payés, les frais de transport et les charges sociales. Jusqu'alors, le département prenait en charge les cotisations patronales, ce qui permettait aux auxiliaires de vie d'être mieux rémunérés. Avec ce revirement, les bénéficiaires doivent assumer un reste à charge important, parfois plusieurs milliers d'euros par mois. Face à cette situation, plusieurs solutions s'offrent aux particuliers employeurs : payer eux-mêmes la différence, réduire le salaire de leurs auxiliaires ou les licencier... Certains pourraient aussi être contraints de diminuer le nombre d'heures d'assistance, une option difficilement envisageable pour ceux nécessitant une aide permanente. Dans un contexte budgétaire, certes contraint, le département aurait sans doute pu trouver d'autres options. Cette décision met en grande difficulté les bénéficiaires de la PCH et risque de fragiliser l'accompagnement des personnes en situation de handicap. •

Le groupe socialistes et apparentés.

Bus à Cergy : emparons-nous de l'enquête publique du Plan des mobilités

LE GROUPE « EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS ET GÉNÉRATION.S »

Nous dédions cette tribune à Jacqueline Lorthiois, disparue trop tôt. Cergysoise de la première heure, urbaniste spécialiste de l'emploi, elle contestait l'utilité des énormes infrastructures telles le Grand Paris Express dont le dérapage de 84 milliards a été épinglé par la Cour des comptes. En France, les agglomérations ont la maîtrise de leur réseau de transport... sauf en Île-de-France où IDFM, présidée par Mme Péresse, gère les transports publics. Si ce système assure leur cohérence au niveau régional, il fait perdre aux agglomérations la gestion de leur réseau de bus au plus près de l'intérêt de leurs habitants.e.s. Ainsi, pour financer l'inutile ligne 17 Nord (et son emblématique gare de Gonesse en plein champ), a-t-il fallu couper drastiquement dans les budgets de transport et les élus qui ont soutenu ce projet portent une part de responsabilité dans la désorganisation actuelle de notre réseau de bus. L'enquête publique sur le Plan des mobilités en Île-de-France est ouverte jusqu'au 31 mars sur www.registre-numerique.fr/pdmif2030 : contribuons-y massivement pour réclamer la maîtrise par les agglomérations de leur réseau de bus, pour prioriser les lignes de tram vraiment utiles (comme le T 13 qui pourrait relier directement Cergy à Poissy, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles) et surtout, pour un financement à la hauteur du bénéfice social et environnemental des transports en commun. •

David AGRECH, Elina CORVIN, Marc DENIS, Sophie ERARD-PEYR, Maxime KAYADJANIAN

Un cadeau de Noël amer pour les personnes en situation de handicap

LE GROUPE « PARTI COMMUNISTE »

C'est par un courrier reçu le 24 décembre que les personnes en situation de handicap ont appris la baisse drastique, à hauteur de 6,20€ par heure, de la Prestation de compensation du handicap (PCH) délivrée par le département. Cette baisse va avoir des conséquences dramatiques pour des personnes atteintes de handicap, actant leur isolement à domicile pour certaines. La plupart d'entre elles ne seront pas en mesure d'assumer ce désengagement important de la part du département. Nous savons que le projet de loi de finances du gouvernement met à mal les budgets des collectivités. Notre mairie, comme d'autres, en subit les conséquences et nous amène à des équilibres compliqués. Il n'en reste pas moins que pour assumer ces contraintes imposées par les gouvernements successifs, le pouvoir politique qui dirige le département doit faire des choix. Celui de pénaliser des populations déjà largement fragilisées interroge donc fortement. Déjà, un grand nombre d'associations qui s'occupe de ces problématiques sur notre territoire ont interpellé le conseil départemental contre ce choix douloureux. Nous leur apportons notre soutien dans cette démarche, tout comme les conseillers départementaux de gauche qui se sont opposés à cette décision. •

Françoise COURTIN, Gilles COUPET et Virginie GONZALES.

Un mois pour l'égalité femmes-hommes à Cergy, et plus...

LE GROUPE « DEMO : DÉMOCRATES À CERGY-PONTOISE »

Le 8 mars est la Journée internationale des droits des femmes. La ville de Cergy y participe avec engagement en proposant des actions sur tout le mois de mars : ateliers d'écriture, séances sportives et de krav maga, marche des femmes, spectacles, échanges. Ces actions, à retrouver sur le flyer dédié et sur www.cergy.fr/8mars, sont construites avec les associations et les partenaires et destinées à tous. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons se construit au quotidien et tout au long de l'année et ce, dès le plus jeune âge. Le Projet éducatif de territoire (PEDT) en fait un axe fort pour éveiller les enfants, les animateurs et les parents à ouvrir les voies de réussite de chacune et au-delà des rôles qui leurs sont parfois attribués (métiers/ actions/ sports...). La lutte contre les stéréotypes et l'éducation doivent permettre aux femmes et aux filles de vivre leurs désirs en étant respectées et accompagnées. Cette journée est internationale. Nous n'oublions pas nos sœurs, ailleurs dans le monde, qui sont sous le joug des hommes et voient leurs libertés restreintes : vêtements et déplacements contrôlés, études interdites, pas le droit de chanter ou d'être dans une pièce avec une fenêtre donnant sur la rue, finissant quasiment emmurées vivantes. Le retour en arrière est parfois rapide et notre vigilance doit être aiguës pour défendre cette égalité femmes-hommes, à Cergy et ailleurs. •

Claire BEUGNOT, Régis LITZELMANN, Céline BEN ABDELKADER, Adrien JAQUOT, Cindy SAINT-VILLE-LEPLÉ-CHENIÈRE, Tu LE TRUNG.

Pas sans égales

LE GROUPE « AVEC VOUS »

Le rapport sur la situation comparée en matière d'égalité entre les femmes et les hommes présenté au conseil municipal du 13 février (à retrouver sur le site de la ville) démontre que des politiques publiques volontaristes façonnent un territoire et font avancer les droits. Cergy est historiquement proactive et la détermination ne faiblit vraiment pas. Les politiques publiques de Cergy étant souvent un modèle pour les autres territoires, nous avons donc des responsabilités. Heureusement, notre tissu associatif reste qualifié et mobilisé au sein du « comité égalité » malgré les difficultés que vivent les associations d'éducation populaire qui font le lien social, soutiennent les filles, les femmes et hommes dans leur accès à l'information et à la défense de leurs droits. Les crises ou bien la « mutation de la société » vont imposer de renforcer ces actions : « les femmes plus progressistes, des hommes plus conservateurs » chez les jeunes ! Le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes évoque fin janvier dans un rapport alarmant la mise en évidence d'un conservatisme social croissant chez les jeunes hommes et un progressisme social croissant chez les jeunes femmes sur ces questions d'égalité femmes-hommes ou LGBTQIA+ phobies. 94 % des jeunes femmes estiment qu'il est « plus difficile d'être une femme qu'un homme dans la société actuelle », soit 26 points de plus que chez les jeunes hommes. Et bien d'autres informations. À lire à l'approche du 8 mars. •

Cécile ESCOBAR, Dominique LEFEBVRE, Brice MICHAUD, Groupe « AVEC VOUS », membre de la majorité municipale

Le mirage de l'investissement

LE GROUPE « UNIS POUR QUE CERGY PROTÈGE, RESPIRE, ÉLÈVE »

En février, les élus étaient appelés à s'exprimer sur les orientations budgétaires pour la commune. Nous avons rappelé que depuis la suppression de la taxe d'habitation démarrée en 2018, le financement des services publics pour l'ensemble des habitants ne repose plus que sur une poignée de contribuables assujettis à l'impôt foncier. Personne n'a oublié que la pression fiscale sur ces contribuables n'a fait que se renforcer avec la décision du maire d'augmenter les impôts de la commune et de l'agglomération en 2023. Pour quoi faire ? L'image de la ville s'est-elle améliorée ? Le cadre de vie est-il mieux préservé ? Les Cergysois sont-ils mieux protégés ? Nos groupes scolaires sont-ils tous mieux isolés et réhabilités ? En 2022, le maire avait promis que 120 M€ seraient investis sur six ans. En 2025, nous en serons très loin. Il promet encore qu'en 2025, 28,50 M€ seront investis à Cergy. C'est un mensonge qu'il a admis en conseil municipal : au mieux 22 M€ seront engagés, sur des projets qui auraient dû être réalisés en début de mandat. Au fond, malgré les effets d'annonce, le constat n'a pas changé depuis le début du mandat : l'équipe municipale manque de souffle, répète ses rengaines mais ne convainc plus grand monde. Vous êtes nombreux à nous dire que vous ne croyez plus à ces mirages. •

Armand PAYET, Edwige AHILE, Alexandre PUEYO, Emmanuelle GUEGUEN, Mohamed-Lamine TRAORE, Laurence HOLLIGER, Mohammed BERHIL, Gaëlle DUGOU, Didier AREIAS, Abla ROUMI. Contact : armand.payet@gmail.com